



■ **Discours de Jean-Claude VILLEMMAIN**

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise.

■ **14 juillet**

Creil, le 14 juillet 2008

Monsieur le Sous Préfet  
(Militaires)  
Mesdames et messieurs les Elus  
Mes chers concitoyens,

Je veux tout d'abord vous dire ma joie profonde de vous accueillir aujourd'hui dans les jardins de cette maison Gallé-Juillet. Si notre calendrier, nos usages et notre histoire nous offrent de nombreux rendez-vous commémoratifs, tout au long de l'année, je dois vous avouer que le 14 juillet reste ma date préférée, celle par qui les autres procèdent.

D'abord parce que l'on dit la « fête » du 14 juillet et qu'elle est vécue par nos concitoyens comme un moment de joie et de fraternisation, comme l'évènement qu'elle rappelle : la Fête de la Fédération de 1790.

En effet, si la révolution se déroula bien en 1789, je vous le confirme !, et que la Bastille fut bien prise ce jour là, c'est une certitude !, l'assemblée nationale décida, en 1880, que nous devrions nous souvenir, chaque année, de la Fête de la Fédération qui se déroula un an plus tard, en 1790. Je cite le rapporteur parlementaire:

« ... N'oubliez pas que, derrière ce 14 juillet, où la victoire de l'ère nouvelle sur l'ancien régime fut achetée par une lutte armée. ... N'oubliez-pas qu'après la journée du 14 juillet 1789, il y a eu la journée du 14 juillet 1790. Cette journée-là, a été la consécration de l'unité de la France. ... La Révolution, ce jour-là, le 14 juillet 1790, a donné à la France conscience d'elle-même, elle a révélé à elle-même l'âme de la France. ».

90 ans après, le sang avait beaucoup coulé et nous avons perdu la guerre de 1870. Mais la République était durablement installée et ne sera interrompue, hélas, que par le triste et sombre soubresaut de l'Etat français pétainiste de 1940 à 1945.

Alors, 218 ans plus tard, pourquoi sommes-nous encore réunis en ce jour ? Peut-être tout simplement pour dire et redire, vivre et revivre, ces trois mots :

- trois simples mots, compris par tous,
- trois mots qui n'ont de sens qu'ensemble et qui forment un tout,
- trois mots qui nous donnent le devoir de vivre ensemble,
- trois mots qui nous donnent notre qualité d'Homme.

Liberté, Egalité, Fraternité.

On reproche souvent à la France son arrogance sur la question des Droits de l'Homme et notre mauvais penchant à donner des leçons au reste de l'Humanité. Il est vrai qu'en 1789, les Etats Unis étaient déjà une démocratie et que la Grande Bretagne avait déjà un régime parlementaire.

Pourtant c'est bien la révolution française qui a donné son armature, son sens et un caractère universel à la reconnaissance des Droits de l'Homme qui est devenu aussi un Citoyen.

Pourtant si l'idée est belle, l'histoire nous dit combien ces droits sont fragiles : guerres, terrorisme, violence, racisme, exclusions sont quelques unes des têtes de chapitre du sinistre livre qu'ont écrit les hommes depuis lors, un livre dont le sommaire n'est jamais clos et où le mot fin n'arrive jamais.

Ce triste ouvrage, jamais refermé, nous rappelle à un devoir essentiel : le devoir de vigilance.

Mais quel sens concret donnons-nous, nous creillois, à ce triptique républicain ?

- Liberté de penser, de militer, de défendre nos idées, nos valeurs, nos convictions, mais dans le respect de la laïcité,
- Egalité pour les 70 nationalités d'origine qui constituent la population creilloise, quels que soient notre couleur de peau, notre lieu de naissance et notre origine sociale,
- Fraternité parce que la Liberté et l'Egalité nous confèrent les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs et notamment un devoir de solidarité.

Vous me permettrez pourtant de regretter que cette égalité n'aille pas jusqu'à permettre à ceux qui n'ont pas la nationalité française, et qui ne sont pas ressortissants de l'Union Européenne, de voter lors des scrutins locaux, alors même qu'ils apportent leur force de travail à notre économie et qu'ils acquittent leurs impôts.

Ce serait un signe fort et digne de la patrie des droits de l'homme de leur donner ce droit et de les accueillir ainsi pleinement au sein de notre communauté.

Nous avons salué tout à l'heure, devant notre monument aux morts, ceux qui se sont battus pour obtenir et conserver nos libertés. Cet hommage leur est dû et nous ne devons jamais oublier le « prix du sang », de la paix et de la démocratie.

Mais nous devons aussi savoir honorer les vivants, et notamment celles et ceux qui par leur engagement, leur travail, leur courage donnent quotidiennement un sens au mot fraternité ou qui par leur action participent au rayonnement de notre ville.

C'est pourquoi j'ai souhaité que dorénavant, chaque 14 juillet, nous mettions à l'honneur un certain nombre de Creilloises et de Creillois qui méritent nos remerciements et notre estime et que nous ferons « Creilloises ou Creillois d'Honneur ». Nos légions d'Honneur à nous en quelque sorte !

J'appelle tout d'abord,

Monsieur l'abbé Jean HERVE .....  
(Bio rapide + remise du diplôme par un Nicole CAPON)

Monsieur Jean ALESI .....  
(Bio rapide + remise du diplôme par un autre élu)

J'appelle Mademoiselle Claudette MEUNIER .....  
(Bio rapide + remise du diplôme par un autre élu)

J'appelle Monsieur Ahmed ZAIDI  
(Bio rapide + remise du diplôme par un autre élu)

J'appelle Mademoiselle Céline GOBERVILLE .....  
(Bio rapide + remise du diplôme par un autre élu)

J'appelle Monsieur André DEMARCHY .....  
(Bio rapide + remise du diplôme par un autre élu)

Je veux enfin citer Cédric VITU, qui n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui.....

Merci à eux de faire de Creil une ville de partage, d'échanges et du bonheur de vivre.  
Je vous remercie de les applaudir.

Je vous remercie de votre attention et je vous propose maintenant de partager le verre de la fraternité, en toute liberté et égalité.